

## **Atlas de la fragilité du Languedoc-Roussillon**

**Retraités de 55 à 74 ans du régime général**

**Exercice 2010**

*La mise en œuvre d'un observatoire des situations de fragilité traduit la volonté forte de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail du Languedoc-Roussillon de mener une politique de proximité ciblée en matière de prévention : prévention des risques du vieillissement, prévention sociale et santé au travail.*

*Cet observatoire régional vise ainsi :*

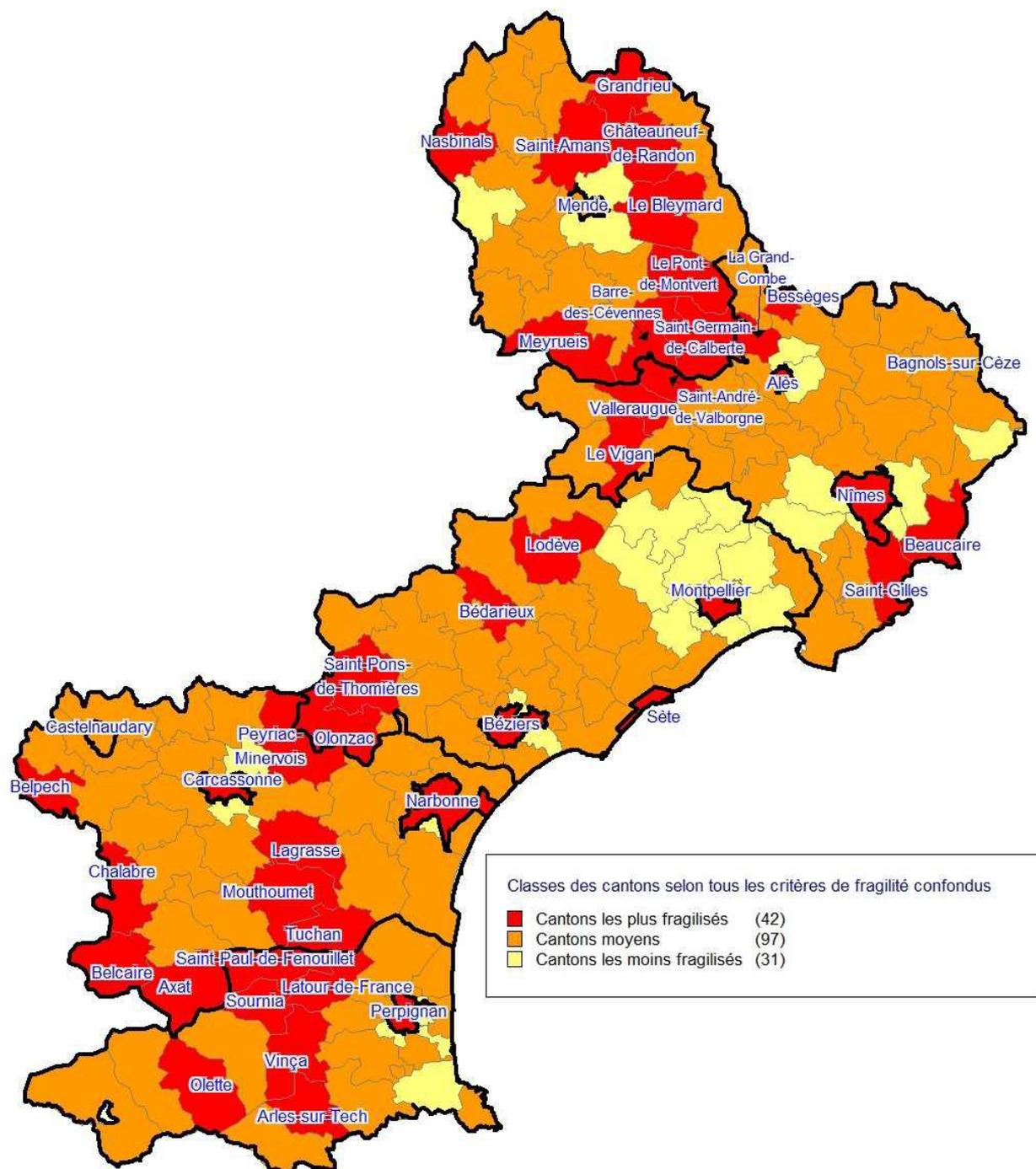
- *à repérer les seniors à risque de fragilité pour promouvoir des actions de prévention le plus précocement possible et adaptées à leurs besoins en vue du maintien de leur autonomie*
- *à identifier des territoires prioritaires d'intervention en vue de développer des actions concertées au niveau local.*

*En conséquence, l'atlas régional de la fragilité cible les territoires fragilisés de la région sur lesquels les jeunes seniors (55-74 ans) retraités du Régime Général présentent un taux de facteurs de risque de fragilité atypique.*

### **La détection de la fragilité : un outil au service de la prévention des effets du vieillissement.**

La fragilité apparaît comme un facteur de prévalence de la détérioration de l'état de santé des populations âgées et de la perte d'autonomie. Elle intègre à la fois des éléments peu quantifiables comme la biographie ou le parcours de vie et des éléments plus mesurables comme les variables médicales ou celles décrivant l'environnement de la personne. La fragilité constitue un indicateur susceptible d'évoluer défavorablement, mais c'est avant tout un processus sur lequel il semble possible d'agir avant la manifestation des effets néfastes. Sa détection est alors fondamentale : la capacité d'identifier des profils et des trajectoires de fragilité est essentielle pour développer des interventions sociales ainsi que des modèles de prévention sociale et sanitaire adaptés.

## Une ligne de fragilité au cœur du territoire régional



Source des données : CNAV, SNSP 2010

### Actions développées

- Impulsions d'actions de prévention prioritairement sur les territoires fragilisés
- Conduite d'actions de prévention adaptées aux besoins des seniors fragilisés

## Analyse spatiale des situations de fragilités : 3 groupes se démarquent en région.

### Une ligne de fragilité au cœur de la région Les territoires ruraux du piémont languedocien et les grandes villes constituent les territoires à risque

- ➔ Couvre ¼ des cantons de la région.
- ➔ Plus de la moitié des jeunes retraités est fragilisée dans ces cantons (56,39%).
- ➔ Les taux de seniors présentant au moins 2 facteurs de risque sont au dessus de la moyenne régionale.
- ➔ Plus de 56 200 jeunes retraités du régime général (55-74 ans) sont fragilisés sur ces territoires dont 80% vivent dans les grandes villes.

#### Les retraités du Régime Général :

- ➔ ont eu un départ à la retraite plus tardif,
- ➔ sont moins nombreux à avoir cotisé à au moins deux régimes,
- ➔ ont eu des carrières antérieures moins favorables (ont le plus faible montant de pensions à taux plein).

#### Sur ces territoires :

- ➔ La part de seniors exonérés de la CSG est environ 2 fois plus importante que dans les territoires les moins à risque.
- ➔ La part des bénéficiaires du minimum vieillesse est 5 fois plus grande que dans les territoires les moins à risque.
- ➔ Les seniors sont également plus nombreux à présenter un risque d'isolement social et de veuvage.
- ➔ La part des foyers non imposables est 1.4 fois supérieure dans ces territoires que dans ceux les moins à risque<sup>(1)</sup>.
- ➔ La part des 50 ans et plus dans les demandeurs d'emploi est 1.8 fois plus importante<sup>(1)</sup>.
- ➔ La part des bénéficiaires de minima sociaux est près de 2 fois supérieure sur ces territoires<sup>(1)</sup>.

#### Les spécificités urbaines

- ➔ A l'exception des retraités lozériens, les retraités de l'ensemble des villes de la région ressortent comme plus fragilisés. Ces spécificités urbaines sont constatées également dans les principales villes de taille moyenne des cantons de la région constitutifs de cette dorsale de la fragilité où le taux de personnes exonérées de la CSG et la part des veufs sont plus importants.

### Les territoires à faible risque : les cantons péri urbains.

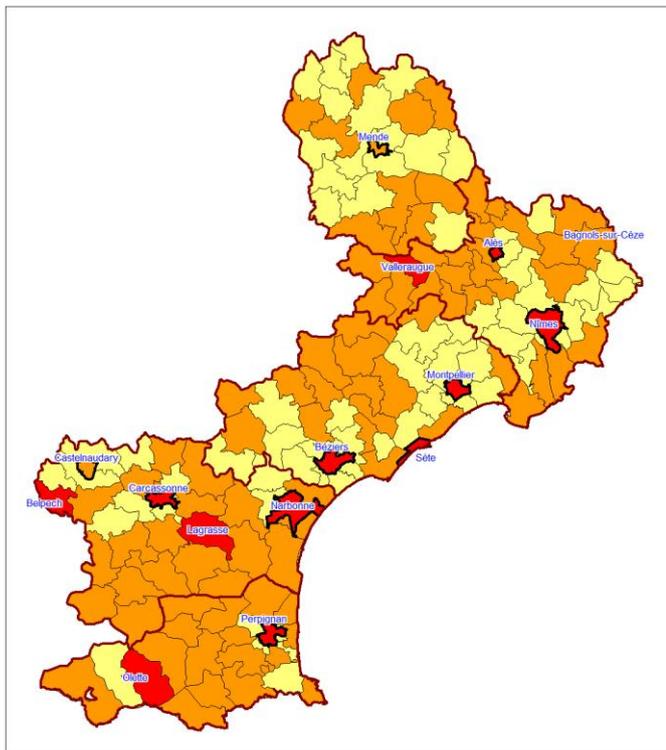
- ➔ Représentent 18,23% des cantons de la région.
- ➔ Seulement 1/3 des retraités sont fragilisés dans ces cantons (37,01%).
- ➔ La population âgée est composée essentiellement de jeunes seniors et de retraités du régime général.
- ➔ Ces retraités du Régime Général bénéficient davantage d'un taux plein et de pensions moyennes à taux plein plus élevées.
- ➔ Par opposition à la première classe, cette classe se caractérise par le plus bas taux de retraités exonérés de la CSG (19,46%), de seniors à risque d'être isolés socialement (28,08%), de bénéficiaires du minimum vieillesse (2,28%) et de veufs (8,81%).
- ➔ Ces cantons se trouvent aux alentours des grandes agglomérations, dans les zones périurbaines et sont principalement urbains (70,97%).

### Une classe moyenne prédominante

- ➔ Plus de la moitié des cantons est regroupée dans cette classe (57,06%).
- ➔ 45,41% des retraités âgés de 55 à 74 ans sont fragilisés dans ces cantons, soit plus de 65 500 personnes.
- ➔ Ce sont des cantons où les personnes sont en proportion davantage âgées de plus de 55 ans, moins retraitées du Régime Général et ont plus cotisé à au moins deux régimes.
- ➔ 27,93% sont exonérés de la CSG, 32,44% sont à risque d'être isolés socialement, 4,04% perçoivent le minimum vieillesse et 10,94% sont veufs.

<sup>1</sup> Données de la Plateforme d'Observation Sanitaire et Sociale du Languedoc-Roussillon

Répartition par canton des bénéficiaires du minimum vieillesse de 55 à 74 ans dans la région Languedoc-Roussillon pour l'exercice 2010



Pourcentage de bénéficiaires du minimum vieillesse par rapport au nombre de retraités du régime général

- 0 - 3,36 (71)
- 3,36 - 8,08 (87)
- 8,08 - 16,3 (12)

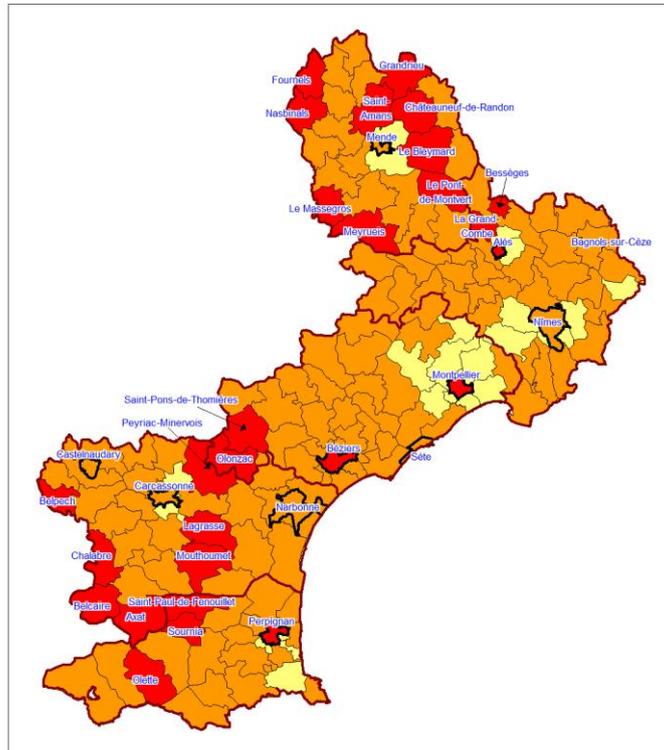
Taux moyen régional: 5,72%

Source des données: SNSP 2010 mai 2011

Observatoire des situations de fragilité des personnes âgées

Carsat LR/ DAAMAS/ SPP/ OZ

Répartition par canton des seniors exonérés de la CSG de 55 à 74 ans dans la région Languedoc-Roussillon pour l'exercice 2010



Pourcentage de seniors exonérés de la CSG par rapport au nombre de retraités du régime général

- 9,66 - 22,37 (26)
- 22,37 - 35,26 (117)
- 35,26 - 46,86 (27)

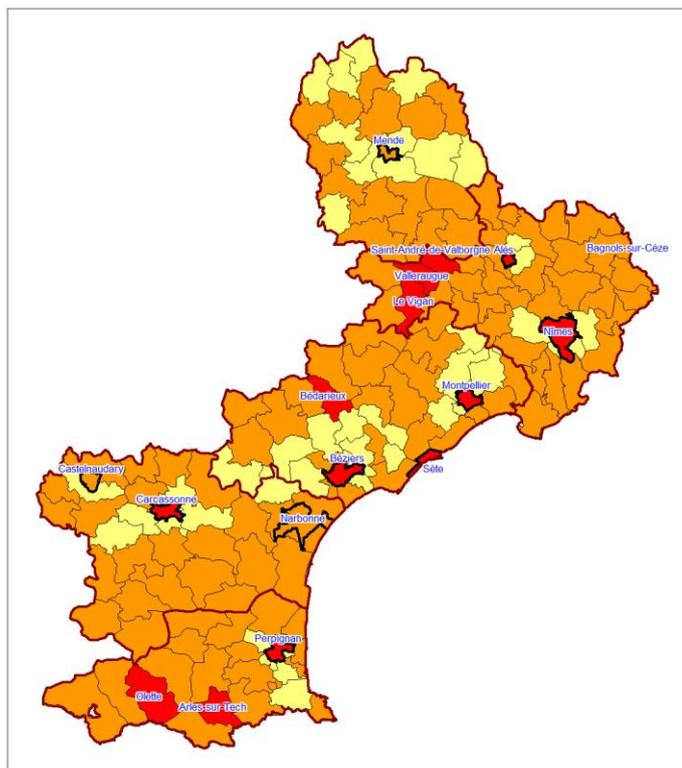
Taux moyen régional: 28,81%

Source des données: SNSP 2010 mai 2011

Observatoire sur les situations de fragilité des personnes âgées

Carsat LR/ DAAMAS/ SPP/ OZ

Répartition par canton des seniors à risque d'être isolés socialement de 55 à 74 ans dans la région Languedoc-Roussillon pour l'exercice 2010



Pourcentage de seniors à risque d'être isolés par rapport au nombre de retraités du régime général

- 17,7 - 29,55 (47)
- 29,55 - 39,42 (110)
- 39,42 - 46,17 (13)

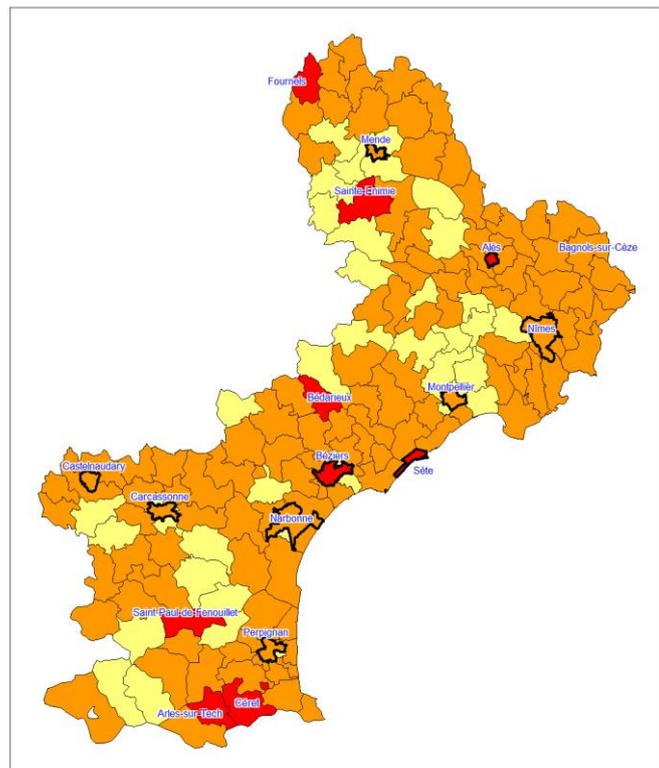
Taux moyen régional: 34,49%

Source des données: SNSP 2010 mai 2011

Observatoire sur les situations de fragilité des personnes âgées

Carsat LR/ DAAMAS/ SPP/ OZ

Répartition par canton des personnes en situation de veuvage de 55 à 74 ans dans la région Languedoc-Roussillon pour l'exercice 2010



Pourcentage de veufs par rapport au nombre de retraités du régime général

- 4,96 - 8,84 (41)
- 8,84 - 12,68 (120)
- 12,68 - 14,57 (9)

Taux moyen régional: 10,76%

Source des données: SNSP 2010 mai 2011

Observatoire des situations de fragilité des personnes âgées

Carsat LR/ DAAMAS/ SPP/ OZ

## Analyse régionale des fragilités en Languedoc-Roussillon : de nets écarts interdépartementaux

### Lozère

#### Une fragilité exclusivement rurale

- Une population plus âgée (34.5% de plus de 55 ans) et moins affiliée au Régime Général (70.35%) qu'en région
- Un montant moyen des pensions à taux plein moins élevé qu'en région (970.5 €) et encore plus faible à Mende (944 €)
- Un taux de fragilité plus important qu'en région pour l'ensemble des retraités (part de l'exonération de la CSG la plus importante de la région) mais plus faible pour les jeunes seniors et avec le plus faible taux de bénéficiaires du Minimum vieillesse de la région.
- Le territoire rural lozérien davantage marqué par cette fragilité.
- Un risque d'isolement social moins marqué

### Gard

#### Une fragilité moins importante concentrée dans des cantons urbains

- 32% seulement de personnes de plus de 55 ans représentant plus de 26% de la population régionale des plus de 55 ans
- Plus de 86% de retraités du régime général
- Davantage de jeunes retraités à cumuler emploi et retraite à Nîmes alors que le montant moyen des pensions y est relativement plus faible.
- 9 cantons fragilisés dont 6 à dominante urbaine.

### Aude

#### Une fragilité surtout rurale

- Une population plus âgée qu'en région (35% de plus 55 ans) et moins affiliée au Régime Général (76.6%)
- Un montant des pensions à taux plein plus faible (959€)
- Davantage de jeunes retraités cumulant au moins 2 facteurs de risque
- Une exonération de la CSG plus importante chez les jeunes seniors (30.27%) qu'en région
- Une fragilité concentrée dans les cantons ruraux et dans les 2 grandes villes.
- Un risque d'isolement moins marqué

### Hérault

#### Une spécificité urbaine fortement marquée

- 32% seulement de personnes de plus de 55 ans représentant plus de 37% de la population régionale des plus de 55 ans
- Davantage de retraités du Régime Général (86.26% du total des retraités)
- Un montant moyen des pensions à taux plein (991 €) plus élevé qu'en région
- Un territoire légèrement moins marqué par la fragilité qu'en région
- Co-existence dans le centre urbain de Montpellier de la fragilité et de la « gentrification » (territoire fragilisé où le montant moyen des pensions à taux plein est nettement supérieur au niveau régional)

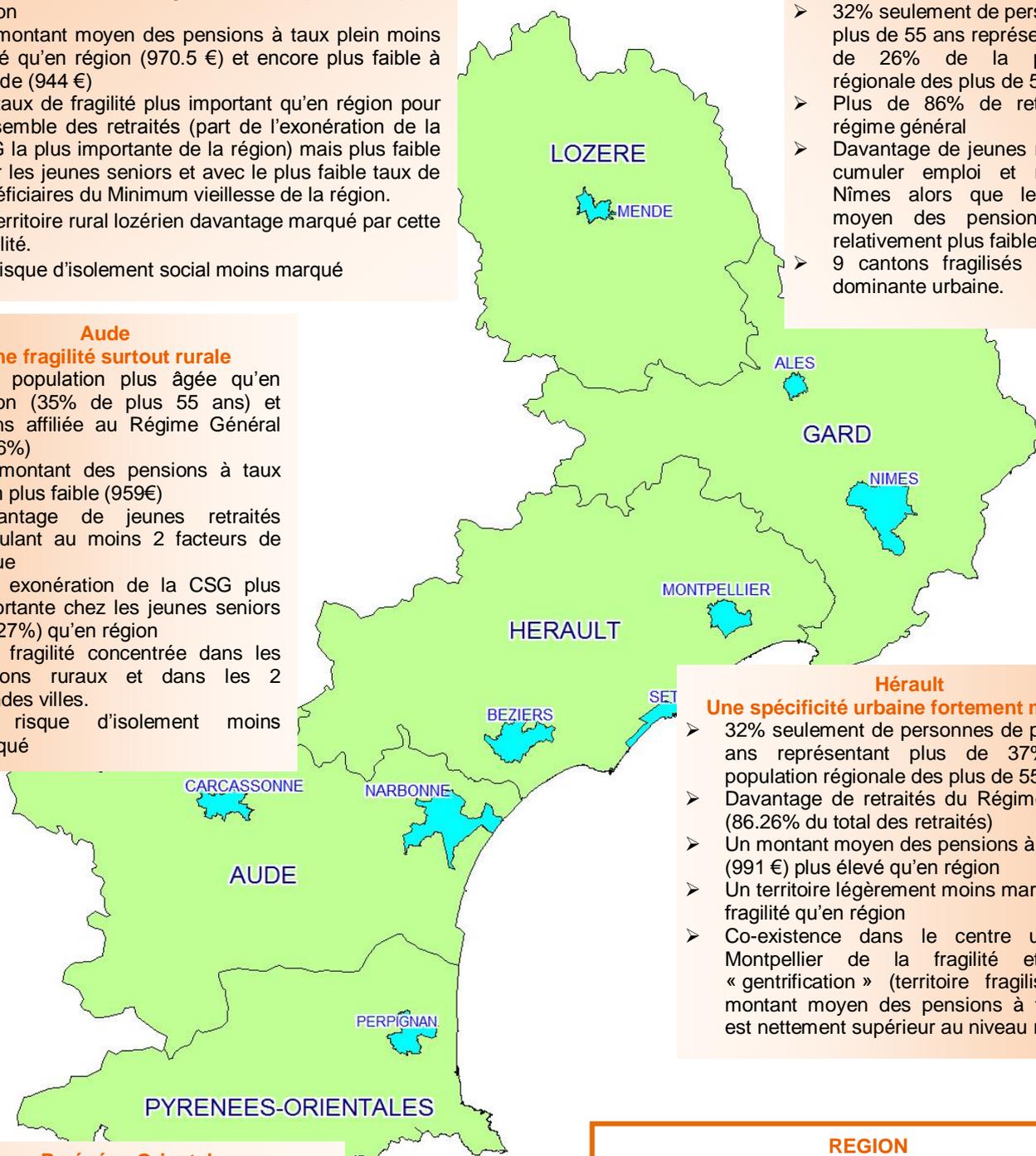
### Pyrénées-Orientales

#### Une fragilité concentrée en milieu rural et à Perpignan

- Une population plus âgée qu'en région (35.1% de plus de 55 ans)
- Des retraités moins affiliés au Régime Général
- Un fort taux de jeunes retraités fragilisés et cumulant au moins deux facteurs de risque pour l'ensemble des critères (part de bénéficiaires du minimum vieillesse la plus élevée de la région)
- Le territoire –surtout rural – davantage marqué par cette fragilité

### REGION

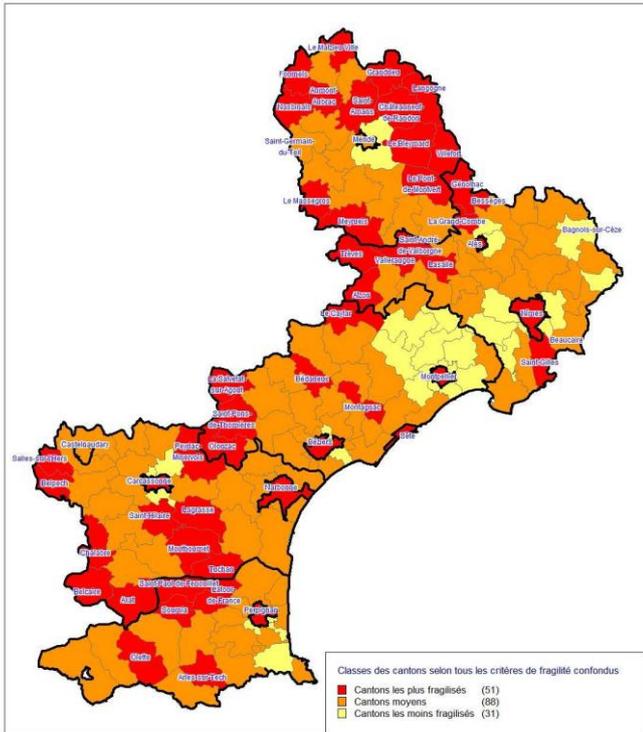
- Un tiers de la population de plus de 55 ans (32%)
- 83.64% des retraités affiliés au Régime Général
- Une pension moyenne à taux plein de 984.57€
- Près de la moitié de jeunes retraités fragilisés (47.20%)
- 5.72% bénéficiaires du minimum vieillesse.
- 28.81% exonérés de la CSG
- 34.49% à risque d'isolement social
- Environ 1/4 des territoires à risque de fragilité
- De fortes spécificités urbaines : le montant des pensions à taux plein est plus faible dans les grandes villes de la région (à l'exception de Montpellier) et la part des retraités fragilisés y est plus importante pour l'ensemble des critères.



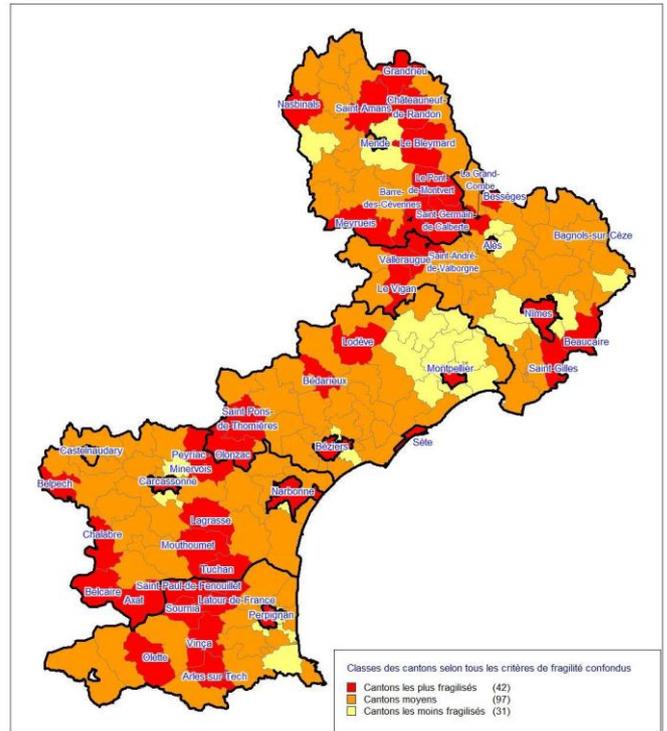
## Analyse temporelle des situations de fragilités : les territoires fragiles ont « glissé » vers le cœur de la région entre 2006 et 2010.

- ➔ En 2006, 51 cantons apparaissaient comme fragilisés contre 42 en 2010.
- ➔ Les territoires fragiles semblent avoir « glissé » des frontières régionales du nord et de l'ouest vers une ligne plus centrale et ancrée dans la région entre 2006 et 2010.
- ➔ En 2006, les cantons avoisinant les grandes villes étaient déjà les moins fragilisés alors que les cœurs de ces villes faisaient partie des cantons les plus fragiles.

Diagnostic de la fragilité en Languedoc-Roussillon  
Retraités du régime général de 55 à 74 ans - exercice 2006



Diagnostic de la fragilité en Languedoc-Roussillon  
Retraités du régime général de 55 à 74 ans - exercice 2010



### Méthodologie

La cellule territoriale retenue pour cette analyse est le canton car celui-ci présente l'avantage d'une certaine homogénéité en terme de taille de population.

La fragilité territoriale a été définie à partir de l'étude menée par Géronto-Clef en 2011 en lien avec l'observatoire des situations de fragilité qui met en évidence quatre facteurs de risque essentiels : l'âge, le sexe, le risque d'isolement social et les revenus.

Ainsi, l'analyse de l'Observatoire est constituée à partir des bases de données Carsat dans lesquelles sont répertoriés pour chaque canton du Languedoc-Roussillon : le nombre de retraités de 55 à 74 ans, le pourcentage de personnes fragilisées, de veufs, de bénéficiaires du minimum vieillesse, d'exonérés de la CSG, de seniors à risque d'être isolés socialement. Par ailleurs, d'autres variables sont retenues et notamment la part des foyers non imposables, la part des 50 ans et plus dans les demandeurs d'emploi, la part des plus de 60 ans bénéficiaires du minimum vieillesse, la part des bénéficiaires de minima sociaux pour la population de plus de 20 ans (données recueillies au niveau de la POSS-LR et de l'INSEE) afin d'étudier le lien avec des variables complémentaires à celle de la Carsat.

Pour réaliser l'analyse spatiale, une classification en nuées dynamiques pour la tranche d'âge 55-74 ans des retraités du Régime Général a été effectuée au travers du logiciel SPSS. Elle permet de créer des sous-groupes de cantons présentant des caractéristiques similaires et ainsi cibler des sous-groupes de territoires et mettre en exergue les principaux critères de fragilité observés sur ces territoires.

### Perspectives de développement de l'Observatoire

Elargissement des travaux de l'observatoire à l'inter-régime (MSA et RSI) et à l'interbranche (réseau de l'Assurance Maladie notamment)